Le CESE a adopté son avis "Éradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030"

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 26/06/2019

Saisine liée : ÉRADIQUER LA GRANDE PAUVRETÉ À L'HORIZON 2030

La plénière du 26 juin 2019 était consacrée à la présentation du projet d'avis "Eradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030", par Marie-Hélène Boidin Dubrule et Stéphane Junique, au nom de la commission temporaire "Grande pauvreté", présidée par Martine Vignau.

Cet avis s'inscrit dans un travail au long court du CESE sur la thématique de la grande pauvreté. Les rapporteurs reviendront sur les suites données à leur précédent avis adopté en décembre 2018, intitulé "Les personnes vivant dans la rue : l'urgence d'agir"

Téléchargez l'avis

La France s’est engagée, en adoptant les Objectifs de développement durable établis par l’ONU, à éradiquer la grande pauvreté dans le monde à l’horizon 2030.
Philippe Jahshan avait porté à ce sujet en 2016 pour le CESE l'avis "La politique française de coopération internationale dans le cadre de l’agenda 2030 du développement durable"
Cet objectif est ambitieux : 5 millions de personnes sont concernées dans notre pays. Pourtant, il est à la fois nécessaire et possible de l’atteindre, par la mobilisation de toutes et de tous.

Le CESE a adopté l'avis avec 148 voix pour, 0 voix contre, 15 abstentions

© - copyright CESE - Novembre 2026